

18-12-2024 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cléophas convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière, tenue le 18 décembre 2024 à 19h00, au 356, Principale à laquelle séance:

Sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire
Monsieur Michel Hallé, conseiller au siège #1
Madame Franciska Caron, conseillère au siège #2
Madame Hélène Dumont, conseillère au siège #3
Madame Micheline Morin, conseillère au siège #4
Madame Jacinthe Gauvin, conseillère au siège #5
Monsieur Réjean Hudon, conseiller au siège #6

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

219-2024

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion - Règlement numéro 265 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2025
5. Dépôt, présentation et adoption du projet de règlement numéro 265 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2025
6. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025 et du programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027
7. Questions de l'assemblée
8. Levée de la séance

220-2024

Avis de motion - Règlement numéro 265 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2025

Avis de motion est proposé par madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement portant le numéro 265 concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs de taxes de services pour l'année 2025.

221-2024

Dépôt, présentation et adoption du projet de règlement numéro 265 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2025

Attendu que l'objet du présent PROJET DE règlement est d'imposer et de prélever des taxes foncières, des taxes spéciales, des tarifications et des compensations pour services municipaux;

Attendu qu'en vertu de l'article 954.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant que ledit PROJET DE règlement numéro 265 est présenté par madame Hélène Dumont, conseillère;

En conséquence, il est proposé par madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que le PROJET DE règlement portant le numéro 265 relatif à la taxation pour l'année financière 2025 soit accepté.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS
MRC DE LA MATAPÉDIA**

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 265 RELATIF À LA
TAXATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025**

ARTICLE 1:

La résolution 221-2024 fait partie intégrante du présent PROJET DE règlement.

ARTICLE 2:

Le conseil adopte les tarifications suivantes pour l'année financière 2025.

ARTICLE 3:

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0.85/100\$ pour l'année 2025 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Le taux de la taxe concernant la Sûreté du Québec selon la loi Ryan est fixé à 0.06/100\$ pour l'année 2025 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 4:

Les tarifs de compensation «Aqueduc et égouts» sont fixés à:

Logement: 235.00\$

Commerce: 235.00\$

Les tarifs de compensation où il n'y a que l'aqueduc;

Logement: 118.00\$

Ferme/Fermette: 235.00\$

ARTICLE 5:

Le tarif de compensation pour la collecte des matières résiduelles

Logement: 161.00\$

Commerce: 161.00\$

Cultivateur: 161.00\$

Industriel: 161.00\$

Chalet: 116\$

Le tarif pour la collecte des matières récupérables est établi à 66.00\$/résidence.

ARTICLE 6:

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à 10% à compter du 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 7:

Le présent PROJET DE règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

222-2024

**Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025 et
du programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027**

Proposé par madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires pour l'année 2025 soient adoptées par le conseil municipal ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour 2025-2026-2027.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2024	2025
Conseil municipal	41 121	48 280
Gestion financière (administration)	252 897	245 879
Greffe (élection)	3 850	13 700
Évaluation	12 196	13 531
Total administration générale	310 064	321 390

SÉCURITÉ PUBLIQUE	2024	2025
Sûreté du Québec	20 180	20 623
Incendie	23 579	24 947
Sécurité civile	1 750	2 373
Autres/Divers	0	0
Total sécurité civile	45 509	47 943
TRANSPORT	2024	2025
Voirie municipale (été)	271 949	265 034
Voirie municipale (hiver)	141 030	193 235
Éclairage public	4 600	4 700
Circulation	7 200	2 500
Transport en commun	1 724	1 899
Total transport	426 503	467 368
HYGIÈNE DU MILIEU	2024	2025
Aqueduc distribution (usine)	39 050	32 120
Aqueduc réseau	7 430	6 050
Eaux usées (usine)	8 816	8 080
Eaux usées (réseau)	8 130	6 550
Matières résiduelles, compost et récup	81 441	54 310
Autres (quotes-parts)	1 224	1 298
Total hygiène du milieu	146 091	108 408
URBANISME, AMÉN. ET DÉVELOP.	2024	2025
Aménagement, urbanisme	23 545	21 641
Développement	12 714	3 701
Autres (quotes-parts et piscine)	2 304	2 920
Total urbanisme, amén. et dévelop.	38 563	28 262
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2024	2025
MADA	2 500	2 500
Total santé et bien-être	2 500	2 500
LOISIRS ET CULTURES	2024	2025
Surface multisport (patinoire)	0	1 490
Parcs et terrain de jeu	12 075	1 090
Camping	27 955	35 570
Parcs régionaux (Val-d'Irène)	992	849
Centre Philippe-Émile-St-Pierre	15 721	4 800
Bibliothèque	3 220	3 700
Autres (dons/organismes municipaux)	12 915	14 238
Total Loisirs et cultures	72 878	61 737
INTÉRÊTS, AUTRES FRAIS ET EMPRUNTS	2024	2025
Intérêt et frais de financement	2 050	9 999
Emprunt (travaux RIRL)	30 560	97 383
Total intérêts, autres frais et emprunts	32 610	107 382
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	2024	2025
Tracteur et accessoires	270 000	0
Investissement autonome (TECQ)	0	10 000
Immo (restauration CPÉSTP)	85 000	0
Immo (portes/fenêtres/granule)	0	0
Immo (réamén. bureau dg)	2 000	0
Immo (réamén. biblio)	3 000	0
Immo (outils)	10 500	1 000
PAVL - Volet acc. (rte Melucq)	31 615	0
Programme intercoopération	243 360	45 000
Fonds d'investissement (éolienne)	22 000	0
Total activités d'investissement	667 475	56 000
TOTAL DES DÉPENSES	1 742 193	1 200 990

REVENUS

TAXES GÉNÉRALES	2024	2025
Foncières (1.14) SQ (0.09)	294 846	320 985
Total taxes générales	294 846	320 985

TAXES DE SERVICES	2024	2025
Aqueduc et égout		
Mat. résiduelles, compost et récupérations	52 802	53 149
911		
Total taxes de services	52 802	53 149

SERVICES RENDUS	2024	2025
Camping	17 500	24 500
Services rendus	7 000	12 750
Licences, permis et mutation	2 500	2 000
Amendes, pénalités et constats SQ	500	400
Total services rendus	27 500	39 650

AUTRES REVENUS	2024	2025
Éoliennes	88 538	91 301
Contributions des promoteurs	12 265	5 604
Autres (divers et fosses sept)	9 000	8 000
Revenu reporté (sec. civile)	0	
Total autres revenus	109 803	104 905

TRANSFERT	2024	2025
Péréquation	83 645	82 150
Terre publique	10 065	10 280
TECQ	188 735	0
Transition énergie Québec (TEQ)	17 523	0
Partage croissance TVQ	22 129	35 958
Redevances Recyc-Québec	4 500	5 000
Redevances Mat. rés. / Fonds vert	3 500	5 000
Voirie	162 000	162 000
VL / Redressement infrastructure	30 500	31 000
Route collectrice (MTQ / Déneigement)	39 118	52 853
Réseau routier (CCE-PA)	75 000	75 000
Emprunt – Volet accélération (rte Melucq)	30 560	0
Subvention PRABAM	75 000	0
Fond roulement (autofinancement 3 ans / tracteur)	100 665	27 000
Affectation surplus accumulé	0	149 860
Programme intercoopération (subvention)	412 652	45 000
Total des transferts	1 255 592	681 101

INTÉRÊTS	2024	2025
Intérêts	1 650	1 200
Total des intérêts	1 650	1 200

TOTAL DES REVENUS	1 742 193	1 200 990
--------------------------	------------------	------------------

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Description du projet	2025	Financement/Mode de paiement
-----------------------	------	------------------------------

VOIRIE		
Réfection des chemins	237 000	Subv. voirie mun. (162 000) CCE-PA (75 000)

Traitement des eaux usées		
Mise à niveau - Eaux usées	400 000	À déterminer

Total	637 000	
--------------	----------------	--

Description du projet	2026	Financement/Mode de paiement
-----------------------	------	------------------------------

VOIRIE		
Projets divers	500 000	À déterminer selon les projets choisis

Total	500 000	
--------------	----------------	--

Description du projet	2027	Financement/Mode de paiement
-----------------------	------	------------------------------

VOIRIE		
Projets divers	500 000	À déterminer selon les projets choisis

Total	500 000	
--------------	----------------	--

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

- Toutes les personnes présentes à la réunion voulant poser des questions concernant les points à l'ordre du jour ont eu droit à la parole. Le maire, la directrice générale et/ou les membres du conseil ont répondu, du mieux de leur connaissance, à toutes les questions.

223-2024

Levée de la séance

Proposé par monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à dix-neuf heures trente minutes (19h30).

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice gén. et gref.-trés.